

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LE BARROUX

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2023

Nombres de Membres

En Exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Date de la convocation :
14/12/2023
Date de l'affichage de la
délibération : 04/01/2024

Objet : Commission
Communale de Sécurité
(CCS) pour la CCDSA.

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le 20 DECEMBRE à 20h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Du Conseil à la mairie de LE BARROUX, sous la Présidence de Bernard MONNET, Maire de la commune LE BARROUX.

Étaient présents: BATAILLER Bruno, BERTHOMIER Line, D'OLLONE Brigitte, GRILLET Gilles, D'OLLONE Brigitte, LARTIGUE Marc, MARIN Jean-Philippe, MARIN Véronique, MENEGATTI Pascal, MONNET Bernard, RIME Fabien, THEOULLE Myriam VANONI Patricia

Absents excusés ayant donné pouvoir : DARUD Gilbert, ISNARD Maurane, PICARD Pascale.

Secrétaire nommé : LARTIGUE Marc.

Vu les articles R.123-38 et suivants et R.123-53 et suivants concernant les missions, la composition structurelle, l'organisation et le fonctionnement des commissions de sécurité,
Vu le décret n°95-260 du 8 mars 1995 relatif à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA), modifié,
Vu l'arrêté du 5 septembre 2016 relatif à la participation des services de la police et de la gendarmerie aux commissions de sécurité
Vu l'arrêté préfectoral du 18 janvier 2017 modifiant l'arrêté de création des Commissions Communales de Sécurité (CCS),
Vu la circulaire préfectorale du 18 janvier 2017 concernant les CCDSA et les CCS contre l'incendie et la panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP),

Le Maire,

- **informe** le Conseil qu'il est nécessaire de désigner des nouveaux membres pour une période de trois ans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sans vote à bulletin secret,

- **nomme** Gilbert DARUD, conseiller municipal, comme personne susceptible de présider cette commission en cas d'empêchement du Maire, Bernard MONNET.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Marc LARTIGUE



Le Maire, Bernard MONNET

